

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. CAVATZ (procuration) – DREIDEMY (procuration) – KOPP (procuration)

OBJET : Convention assainissement ST JEAN ROHRBACH

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la correspondance transmise au Maire de ST JEAN ROHRBAH concernant l'augmentation de 50 à 90% de la participation de la redevance des eaux usées collectées au secteur du Domerberg.

Une nouvelle convention a été établie et devra être signée entre les deux communes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 01.10.2011

Département de la Moselle  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. CAVATZ (procuration) – DREIDEMY (procuration) – KOPP (procuration)

OBJET : Droit de signature - Servitude

Dans le cadre de la mise en place d'une aire de retournement dans la continuité de la rue des Prés, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de servitude avec M. JAYTENER, propriétaire du terrain.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 01.10.2011

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. CAVATZ (procuration) – DREIDEMY (procuration) – KOPP (procuration)

OBJET : Foyer Socio Educatif - Convention

Après présentation de la révision de la convention de mise à disposition du Foyer Socio Educatif proposé par la commission vie associative / gestion du Foyer Socio Educatif et exposé par la première adjointe, Jeannine QUODBACH,

Le Conseil Municipal, accepte dès à présent, pour toute nouvelle location à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2011, les conventions (pour les habitants de REMERING LES PUTTELANGE et pour les extérieurs) telles que présentées, notamment en ce qui concerne le changement de tarif :

- Prix de la location de la grande salle (y compris cuisine, chauffage, eau chaude et sanitaires) :
  - . pour les habitants de REMERING LES PUTTELANGE : 150 €
  - . pour les extérieurs : 280 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. CAVATZ (procuration) – DREIDEMY (procuration) – KOPP (procuration)

OBJET : Réforme de la fiscalité de l'aménagement – Taxe d'aménagement

M. le Maire explique au conseil qu'à compter de 2012, la Taxe d'Aménagement remplacera toutes les participations d'urbanisme.

Elle sera applicable aux dossiers déposés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 et concernera toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction, agrandissement ou aménagement soumis au régime d'autorisation.

Le conseil est invité à voter un taux entre 1% et 5% pour cette taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'adopter un taux de 2% pour la nouvelle Taxe d'Aménagement jusqu'à nouvelle décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. CAVATZ (procuration) – DREIDEMY (procuration) – KOPP (procuration)

OBJET : Tarif bois de chauffage

Le Conseil Municipal, fixe le prix du bois de chauffage, pour l'exercice 2012 et jusqu'à nouvelle décision à :

Pour les habitants de REMERING LES PUTTELANGE

- 46 € le stère de bois livré
- 38 € le stère de bois non livré

Pour les extérieurs

- 48 € le stère de bois livré
- 40 € le stère de bois non livré

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Département de la Moselle  
Arrondissement de SARREGUEMINES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil Municipal

de la commune de **REMERING LES PUTTELANGE**

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Présents : Tous les membres élus, sauf MM. CAVATZ (procuration) – DREIDEMY (procuration) – KOPP (procuration)

OBJET : Virement de crédits

Budget commune - Section d'investissements

Compte 2315 opération 27	- 2.500,00 €
Compte 2315 opération 42	+ 2.500,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
J.L. ECHIVARD

Affiché, publié et transmis en S/Préfecture le 01.10.2011